



Compte-rendu du CTPD du 24 septembre 2009 Bilan de rentrée collège-lycée 2009

A l'issue de la déclaration faite en début de séance par la FSU, l'Inspecteur d'académie s'est exclamé : « Quel tableau !! On a envie de se pendre ! »

Voici une synthèse des différents points abordés durant cette séance.

Effectifs :

Bien que l'IA affirme être incapable de nous donner à ce jour le constat des effectifs par établissement, il affirme que les moyennes d'élèves par classe sont identiques à l'année précédente. Nous avons souligné, en nous appuyant sur les retours des enquêtes des contacts SNES, l'ampleur des sous-estimations d'effectifs lors de l'attribution des DHG de janvier. Nous avons fait observer qu'à partir de ces prévisions erronées, l'Inspection académique s'était empressée de supprimer des postes en mars, puis à été contrainte de recréer des moyens provisoires en juin.

Suite à notre demande insistante, l'IA s'est engagé à nous donner les constats d'effectifs fin octobre.

Ajustements de DHG depuis janvier :

L'IA a reconnu des ajustements plus important (plus de 3000h : l'équivalent d'environ 175 postes !!) que les années précédentes « en raison d'une plus grande mobilité des familles entre mai et septembre », sans donner d'explications plus argumentées qui justifient des dotations complémentaires atteignant parfois jusqu'à 10% des DHG initiales. Nous avons fait remarquer que les CA, le plus souvent, n'avaient pas été consultés sur l'utilisation de ces heures.

Carte scolaire

L'IA a indiqué que le nombre de demandes de dérogation continue de progresser. Par contre, en raison « du manque de capacités physiques d'accueil de certains établissements saturés », le taux de satisfaction a diminué. Pour autant le nombre global de dérogations accordées dans le département augmente, mettant en péril le devenir de certains établissements.

Heures supplémentaires

L'IA n'a apporté aucune réponse à nos questions sur le volume des heures supplémentaires dans les dotations, mais s'est engagé à nous en informer fin octobre.

L'IA a contesté que des heures supplémentaires soient imposées aux collègues, « elles sont acceptées, c'est une façon de revaloriser le traitement des enseignants ».

Nous avons dénoncé cette contre-vérité et rappelé la dégringolade de notre pouvoir d'achat et l'alourdissement de notre charge de travail.

Lycées expérimentaux

Une trentaine d'HSA/HSE en moyenne ont été données à chacun des trois lycées expérimentaux du département pour accompagner la mise en œuvre de leurs projets.

Personnel de santé

Selon l'IA, il n'y a pas de pénurie de postes, mais des difficultés à les pourvoir. Mais il ne s'interroge pas sur les raisons de cet état de fait (salaire, conditions de travail...).

Voie professionnelle

L'IA s'est félicité de la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé dans la réforme des bacs professionnels, le présentant comme un objectif prioritaire de prise en charge des élèves en difficulté.

Nous avons rappelé que l'Inspection Générale avait émis de grosses réserves sur la généralisation des bacs pro 3 ans, sans que le Ministère n'en tienne compte.

Concernant l'accompagnement personnalisé, nous avons souligné l'absence de cadrage national et de contenus clairement définis. De plus le financement est flou : cet accompagnement est dû aux élèves, mais il est financé en HS « sur la base du volontariat » !! Concernant la mise en place des pôles d'accueil (nouveau de cette rentrée 2009), le recrutement est variable selon les champs professionnels, et particulièrement difficile dans les filières industrielles.

Adaptation de la carte des formations

Les chefs d'établissement ont été réunis par bassin et une réflexion s'engage sur les évolutions à venir. Nous sommes intervenus pour rappeler que les CA devaient jouer tout leur rôle dans cette concertation, comme cela est précisé dans la circulaire rectorale de juillet.

Elèves sans affectation

Répondant à notre interrogation sur cette question, l'IA adjointe a reconnu que des redoublants de terminale étaient toujours sans affectation et affirmé qu'elle continuait à chercher des solutions (l'IA doit être contactée de toute urgence si vous connaissez des situations de ce genre).

Assistants de vie scolaire

Dans le second degré interviennent 95AVSi et 27AVSco. Seul 20% de élèves qui pourraient être concernés en bénéficient. Pour assurer « la continuité du service public », les AVS arrivant au terme de leurs 6 ans de contrat et « qui auront donné satisfaction » pourront se voir proposer une prolongation d'emploi , mais en étant employés par l'une des trois associations ayant passé une convention- cadre avec le Ministère.